



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des femmes

Question au Gouvernement n° 1042

Texte de la question

DROITS DES FEMMES

M. le président. La parole est à Mme Marie-Françoise Clergeau, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Marie-Françoise Clergeau. Mes chers collègues, je dois bien l'avouer : je ne sais pas à qui adresser ma question.

M. Jean-Claude Lenoir. Au Gouvernement !

Mme Marie-Françoise Clergeau. J'avais pensé la poser à la ministre aux droits des femmes, mais il n'y en a pas dans ce gouvernement, ou à la secrétaire d'État aux droits des femmes, mais il n'y en a pas non plus.

M. Lucien Degauchy. Quand on ne sait pas, on ne dit rien !

M. le président. Monsieur Degauchy !

Mme Marie-Françoise Clergeau. Je vais donc m'adresser à M. le Premier ministre.

Dans quelques jours, nous célébrerons la journée internationale des femmes. Si nous constatons, en France, un taux d'activité des femmes et un taux de fécondité parmi les plus élevés d'Europe, n'oublions pas que, derrière ces chiffres, se cache une réalité souvent très dure pour nos concitoyennes.

La précarité touche en effet en premier lieu les femmes. Elles connaissent davantage les difficultés du travail précaire, de l'emploi à temps partiel subi, de l'inégalité salariale qui reste inacceptable. Je vous rappelle que 80 % des travailleurs pauvres, c'est-à-dire vivant en dessous du seuil de pauvreté, sont des femmes.

Quant aux pensions de retraite des femmes, à cause de carrières professionnelles incomplètes, elles restent très faibles et ne permettent pas de vivre décemment. Sans oublier que les femmes sont les premières touchées par le chômage.

On a bien compris que pour vous la relance ne doit pas être sociale. Surtout pas : le mot vous fâche ! Pourtant, entendez la détresse des Français et des Françaises, et répondez-y !

Monsieur le Premier ministre, quelles mesures concrètes et tangibles envisagez-vous pour protéger nos concitoyennes des effets d'une crise qui les frappe d'autant plus durement que leur situation économique et sociale est fragile ?

Qu'allez-vous faire pour établir enfin l'égalité salariale, au-delà des vaines promesses répétées chaque année ? Enfin, quand le Président de la République nommera-t-il une ministre aux droits des femmes, qui pourra traiter des problèmes d'égalité dans tous les domaines ?

M. Thierry Mariani. Gadget !

Mme Marie-Françoise Clergeau. C'est bien 365 jours par an que les droits des femmes doivent nous préoccuper ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur plusieurs bancs du groupe GDR.)*

M. le président. La parole est à Mme Valérie Létard, secrétaire d'État chargée de la solidarité.

Mme Valérie Létard, *secrétaire d'État chargée de la solidarité*. Madame la députée, je veux tout de suite vous rassurer : il y a non seulement une secrétaire d'État chargée des droits des femmes, mais également un ministre, mon collègue Brice Hortefeux, ainsi que tous les membres du Gouvernement, mobilisés pour l'égalité entre les hommes et les femmes. *(Vives exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR. - Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

À la veille de la journée du 8 mars, journée de la femme, ce gouvernement est plus que jamais mobilisé pour

améliorer la situation des femmes dans notre pays et continuer à construire cette égalité entre les hommes et les femmes.

Ce matin, Brice Hortefeux et moi-même avons présenté en conseil des ministres une communication sur la place des femmes dans l'entreprise, et nous nous sommes engagés sur trois objectifs : traiter la question des écarts salariaux ; faciliter l'accès des femmes aux postes à responsabilité, pour faire sauter le " plafond de verre " ; et promouvoir le label égalité pour renforcer la sensibilisation des entreprises.

Nous le ferons en concertation avec les partenaires sociaux, comme l'a souhaité le Président de la République. Pour ce faire, nous avons confié à l'IGAS une mission préparatoire. Ses conclusions seront rendues le 30 juin, parce qu'il est temps que les choses avancent, et des mesures seront prises ensuite en partenariat avec le Parlement et les partenaires sociaux. C'est bien la volonté du Président et de l'ensemble du Gouvernement. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)*

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Clergeau](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1042

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Solidarité

Ministère attributaire : Solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mars 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 4 mars 2009